

LES INSTANCES DU CANADA

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures veut-il dire qu'il n'a pas discuté personnellement de cette affaire avec l'ambassadeur de la Russie? Peut-il dire à la Chambre si on prend des mesures pour protéger les journalistes canadiens en Union soviétique contre ce genre de harcèlement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, excusez-moi, c'est une difficulté que j'éprouve parfois à la Chambre des communes, comme les députés le savent.

M. Axworthy: Vous êtes-vous étouffé?

M. Clark (Yellowhead): Non, je m'étouffe rarement.

Des voix: Bravo, Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Je n'ai pas rencontré personnellement l'ambassadeur soviétique. J'ai donné ordre à mes fonctionnaires de le faire ce matin parce que je croyais que c'était urgent. Je ne pouvais le rencontrer moi-même mais mes fonctionnaires ont agi rapidement. J'ai l'impression qu'il n'était pas au courant de ce qui s'est passé. Il s'informe et nous fera rapport. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires et toutes les précautions possibles non seulement pour assurer la sécurité mais surtout pour défendre les droits des journalistes canadiens postés en Union soviétique.

* * *

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE D'ANNONCER LE VERSEMENT D'UN PAIEMENT D'APPOINT AUX AGRICULTEURS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'adresse ma question au ministre de l'Agriculture. Ce dernier sait que, à cause des prix bas, les producteurs de céréales et de maïs de tout le pays traversent la pire crise depuis les années 30. Les premiers ministres des Prairies demandent un paiement d'appoint depuis des mois. Le ministre peut-il nous dire quand le gouvernement va faire une déclaration à ce sujet?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le gouvernement est très conscient des problèmes économiques auxquels se heurte l'agriculteur canadien. Il l'a toujours soutenu et il continuera à le faire à l'avenir.

LA SITUATION DES PRODUCTEURS DE CÉRÉALES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a parlé de ne pas ménager ses efforts. Les agriculteurs veulent savoir quand le gouvernement va réserver plus de un milliard de dollars pour les paiements d'appoint.

Le mois dernier, le gouvernement a pu trouver plus de un milliard de dollars pour 25 des plus grandes sociétés pétrolières

Questions orales

du Canada. Pourquoi ne pourrait-il pas trouver l'argent nécessaire à un paiement d'appoint pour 140 000 céréaliers qui risquent non seulement de perdre leur exploitation, mais aussi leur maison et leur gagne-pain? Les prix canadiens sont de moitié inférieurs aux prix américains à cause du système de paiements d'appoint en vigueur aux États-Unis.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'ignore où le député a pris ses informations ou son idée que nous avons refusé de prévoir un paiement d'appoint. Avant que la Chambre n'ajourne pour l'été, nous avons déclaré, en réponse à des questions posées principalement par des députés néo-démocrates, qu'un paiement d'appoint était effectivement une option possible. Je suis certain que le député n'ignore pas combien il est difficile et délicat d'être juste et équitable lorsque l'on offre une compensation quelconque. Si le député comprend ces problèmes, alors je suis certain qu'il se rendra compte que la solution ne peut pas être équitable si l'on offre simplement un paiement d'appoint, mais qu'il faut plutôt adopter un programme en trois ou quatre volets.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LA CONSTRUCTION D'UNE PRISON À PORT-CARTIER

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce matin, les Canadiens ont appris que le premier ministre avait annoncé la construction d'un pénitencier à Port-Cartier, dans sa circonscription, deux semaines avant que la décision ne soit approuvée par ses collègues du Conseil du Trésor. Étant donné que le premier ministre a déclaré qu'il s'agissait d'une décision gouvernementale, quand reconnaîtra-t-il que tous les Canadiens savent certainement qu'il s'agissait d'une faveur accordée à sa circonscription à la suite de ses instances et de celles de son cabinet?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je répondrai avec plaisir à la question de mon collègue. Comme il l'a signalé clairement, l'annonce a été faite le 18 juin. Il s'agissait d'une décision politique du gouvernement qui cadrerait parfaitement avec sa politique globale et le budget d'investissement du Service correctionnel. Elle a été soumise au Conseil du Trésor qui devait approuver les prévisions détaillées des coûts. L'approbation préliminaire a été accordée le 3 juillet et l'approbation officielle est venue le 10 avril 1986, ce qui est tout à fait normal dans le cas de projets d'investissement de ce genre.

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE COMPARAÎTRE DEVANT UN COMITÉ

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ce que le ministre affirme, c'est que le gouvernement est disposé à dépenser 60 millions de dollars de deniers publics sans avoir obtenu l'autorisation préalable du Conseil du Trésor. C'est tout à fait honteux.